

Message d'intérêt public

Importation d'alcool au Nunavut

Date de début : 17 septembre 2021

Date de fin : 30 septembre 2021

Nunavut

60 s

Les adultes de 19 ans et plus peuvent rapporter de l'alcool (comme de la bière, du cidre, des panachés, du vin, ou des spiritueux) au Nunavut dans leurs bagages si la quantité ne dépasse pas *la limite d'exemption personnelle* : 3 litres de spiritueux, 9 litres de vin et 26 litres de bière.

Pour importer une quantité supérieure – ou pour les personnes qui ne reviennent pas de l'extérieur du Nunavut –, il faut d'abord acheter un *permis d'importation* auprès du gouvernement du Nunavut.

Les personnes qui vivent dans une localité ayant choisi un régime non restrictif ou de quantité limitée aux termes de la Loi sur les boissons alcoolisées peuvent se procurer un permis d'importation. Dans les localités ayant adopté un régime de quantité limitée, il faut aussi obtenir l'approbation du comité d'éducation à la consommation d'alcool.

Il est illégal de faire entrer de l'alcool dans une localité où il est interdit d'en consommer.

Il est possible de se procurer un permis d'importation d'alcool de plusieurs façons :

- En envoyant une demande par courriel à orders@nulc.ca
- En personne
- Par téléphone

Société des alcools et du cannabis du Nunavut d'Iqaluit	Société des alcools et du cannabis du Nunavut de Rankin Inlet (centre Siniktarvik)	Ministère des Finances, Cambridge Bay (centre Helen Maksagak)
Lundi 9 h à 12 h 13 h à 16 h 30 Du mardi au vendredi 9 h à 11 h	Du lundi au vendredi 9 h à 16 h	Du lundi au vendredi 9 h à 16 h
Téléphone : 867 975-6869	Téléphone : 855 844-5488	Téléphone : 867 983-4048

Nous vous rappelons aussi qu'il faut un compte pour acheter un permis d'importation auprès de la Société des alcools et du cannabis du Nunavut.

Les permis d'importation ne sont pas remboursables. Ils sont valides seulement pour une commande et doivent être utilisés dans les trois semaines suivant l'achat.

Pour en savoir plus sur le réseau de distribution d'alcool du Nunavut, visitez le [site web du ministère des Finances](#).

###

Renseignements aux médias

Weichien Chan
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
867 975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᐱᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐅᓕᓕᓕ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications